



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Fort Erie Racetrack		
<b>Date</b>	27 juin 2023	<b>Heure de départ :</b>	16 h 30
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert (Temp. : 21 °C)		
<b>État de la piste</b>	Boueuse Hors turf		
<b>Nombre de courses</b>	8		
<b>Chevaux retirés</b> Vétérinaire :	2	Commissaires :	1 Piste : 4

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Jeff Minler	John Dorion	Paul Neilsen

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

### Avant-dernier droit :

Hors turf

Jeffery Alderson a été autorisé à se retirer d'une course.

Vidéo d'enquête pour la Course 8, disputée le 26 juin :

<https://youtu.be/34QWQn--1mc>

### Courses :

Course 1 – Le #1, "Money Matters", a fait sauter la barrière de départ.  
Le cheval n'a jamais quitté la barrière de départ.

L'équipe de la barrière de départ a fermé les portillons et aucun problème n'est survenu. Tous les chevaux sont réputés avoir pris un bon départ.

Course 2 – Le #5, "Bocelli", a été retiré à la dernière minute par le vétérinaire à la barrière de départ.

Le cheval a reculé et a fait tomber son cavalier. K. Johnson et le cheval sont tombés dans la barrière de départ.

Johnson n'a pas été blessé.

Par conséquent, on a opéré un remboursement totalisant \$ 9,067.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #1, "Sneaky Rebel", a été retiré par le vétérinaire dans le paddock. Par conséquent, on a opéré un remboursement totalisant \$ 1,833.

Course 5 – Avis de faute déposé par le jockey au début du dernier droit. Le #3. "Voyant", (C. Husbands), a déclaré que le #7, "Core", (Mailhot), était venu et avait interféré avec lui.

La vidéo montre le #7 ne pas avoir provoqué d'obstruction au #3.

Avis de faute rejeté.

Avis de faute déposé par Jeff Voyce, l'entraîneur du #10, "Morning Thoughts", (B. Boulanger), sur le #7, "Core".

Voyce a déclaré que Mailhot, conducteur du #7, avait frappé son cheval avec le fouet, mais la vidéo ne le confirme pas.

Nous avons discuté avec le cavalier, Boulanger, qui était également d'accord avec l'entraîneur pour dire qu'il y avait une obstruction du fouet et que le #7 l'a emporté dans le dernier droit.

Après l'examen, on a conclu que Boulanger était devant le #7, ensuite il était fatigué.

Boulanger n'a pourtant pas arrêté ni corrigé son cheval.

Avis de faute rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/2kUbR14OMOE>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

## **Réclamations**

### **Course 2**

“Exceed”, pour \$ 6,250, par Mary-Lynn Agostino, entraîneur Roy Agostino.

### **Course 3**

“Crumlin Bird”, pour \$ 5,000, par le propriétaire-entraîneur Gary Chudobiak.

**Paris** : \$ 1,120,106